

MINISTÈRE DES ARMÉES



DIRECTION DES PATRIMOINES  
DE LA MÉMOIRE,  
ET DES ARCHIVES

SERVICE HISTORIQUE  
DE LA DÉFENSE

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE SYMBOLIQUE

Division de symbolique de la Défense  
bureau symbolique terre

Affaire suivie par SACS BINET

Tél. : 01 41 93 22 03  
Fax : 01 41 93 21 43

Vincennes, le 15 JUIL. 2020

N° 50 2973 ARM/SGA/DPMA/SHD/DHS/DSD/BST

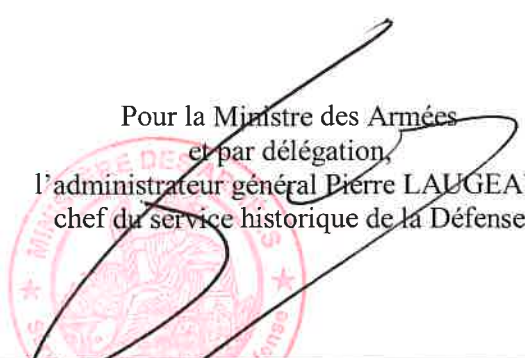
Le chef du service historique de la Défense

à

Monsieur le général  
Commandant les systèmes d'information et de communication par intérim  
Commandant l'école des transmissions  
Père de l'arme des transmissions

**Objet :** homologation d'un insigne de tradition.

**Références :** lettre n°504516/ARM/EMAT/SCPS/B.ORG/POD/NP du 12 juin 2020.  
IM n° 685/DEF/EMAT/SH/D du 21/06/1985.

DESCRIPTION HERALDIQUE	DECISION MINISTERIELLE
<p><b>GUERRE ELECTRONIQUE INSIGNE DE BERET</b></p> <p><i>Rondache ouverte sur le champ, brochée d'une aigle essorante et contournée, enserrant deux éclairs posés en sautoir et brochés du Tau des transmissions, le tout d'or.</i></p>	<p>L'insigne présenté est homologué sous le numéro :</p> <p><b>G. 5742</b></p> <p>Dès que l'insigne sortira de fabrication, <b>trois exemplaires</b> seront adressés au Service historique de la Défense sous présent timbre.</p> <p>Pour la Ministre des Armées et par délégation, l'administrateur général Pierre LAUGEAY chef du service historique de la Défense</p> 





## MINISTÈRE DES ARMÉES



ÉTAT MAJOR DE  
L'ARMÉE DE TERRE

*Sous-chefferie  
performance synthèse*

Paris, le 12 JUIN 2020

N° /ARM/EMAT/SCPS/B.ORG/POD/NP  
**50 45 16**

Le général d'armée Thierry BURKHARD  
chef d'état-major de l'armée de Terre

à

Monsieur le général  
commandant les systèmes d'information  
et de communication par intérim  
commandant l'école des transmissions  
père de l'arme des transmissions

- OBJET** : demande de création, d'homologation et d'autorisation de port d'un insigne de coiffure spécifique aux unités de guerre électronique.
- RÉFÉRENCES** : a) lettre n° 502913/COMSIC/ETRS/DGF/NP du 9 avril 2020 ;  
b) lettre n° 502440/ARM/SGA/DPMA/SHD/DHS/DSD/BST du 2 juin 2020 ;  
c) instruction n° 685/DEF/EMAT/SH/D relative au patrimoine de tradition des unités de l'armée de Terre du 21 juin 1985.
- ANNEXE** : insigne de coiffure spécifique aux unités de guerre électronique.

Par lettre de première référence, vous demandez la création, l'homologation et l'autorisation de port d'un insigne de coiffure spécifique aux unités de guerre électronique.

Au vu du dossier qui m'a été présenté, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance la suite favorable que je donne à votre démarche. J'autorise le personnel des unités de guerre électronique à porter l'insigne de coiffure tel qu'il apparaît en annexe du présent courrier, dès que le service historique de la Défense aura procédé aux formalités d'homologation.

Vous voudrez bien adresser à mon état-major (Bureau organisation) un exemplaire de ce nouvel insigne pour archivage.

**COPIES :**

- SHD/DHS/DSD/BST
- OG Traditions
- DELPAT
- EMAT/B.ORG
- A/C



ANNEXE à la lettre N° **50 45 16** /ARM/EMAT/SCPS/B.ORG/POD/N du **12 JUIN 2020**

Insigne de coiffure spécifique aux unités de guerre électronique.

